

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 86 (1950)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Le bulletinier.* — **S.P.R.** - Comité central. — Vaud: *Soulevons le voile.* — Au comité. — Association vaudoise des maîtresses d'école enfantine. — Genève: Assurance-accidents. — U.I.G.M.: Cotisation 1950. — U.I.G.D.: Liste des déléguées. — Neuchâtel: Premiers propos. — Aux présidents de section. — Assemblée des délégués. — Jura: *On finit... on recommence.* — Vacances de Pâques. — Au revoir, voisin! — Société jurassienne de T.M. et R.S. — Communiqué: Académie Rhodanienne des Lettres. — Echange.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Un cadeau de Pâques.* — Robert Dottrens: *Non, pas ça!* — P. Oguey: *Sur l'art enfantin.* — Emile Pahud: *Exposé de M. Pahud, professeur.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

LE BULLETINIER

informe tous ses correspondants qu'il ne compte pas, dans le No 14 (veille de Pâques), insérer de partie corporative, sauf s'il s'agit d'un communiqué tout à fait urgent qui devra lui parvenir le dimanche 2 avril au plus tard.

G. W.

S.P.R. — COMITÉ CENTRAL

Lausanne, 24 mars 1950. — Présidence: R. Michel.

La séance est presque entièrement consacrée à la préparation du Congrès. Cependant, au début, Serex nous fait part de ses expériences de trésorier de la Guilde de documentation. Sur les 600 collègues qui sont abonnés, 400 paient régulièrement les envois dans le mois qui suit leur réception, 100 environ attendent le deuxième mois, 100 enfin ont besoin d'un rappel; un seul enfin... mais chut! espérons qu'entre temps, il sera venu à de meilleurs sentiments.

M. Ischer, rapporteur général du Congrès, présente son rapport sur l'Ecole publique et l'éducation nouvelle. C'est un beau travail qui, partant d'idées générales clairement énoncées, examine les résultats pratiques que l'on a déjà obtenus et ceux qu'on peut obtenir. M. Ischer donne son rapport comme un acte de foi, et tout ce qu'il expose, il l'a vécu. Une équipe d'amis l'a longuement discuté et mûri; il s'est appuyé aussi sur les résultats d'une vaste enquête dont les résultats ont été particulièrement fructueux; enfin, il a tenu très largement compte des rapports des sections.

Je n'en dirai pas davantage, désirant laisser à mes collègues le plaisir de lire bientôt le travail fortement pensé de M. Ischer.

Vraiment, le Congrès de Lausanne s'annonce bien...

G. W.

VAUD**SOULEVONS LE VOILE**

Pour ce faire, nous devons y être autorisé, afin de ne pas commettre d'indiscrétion, de ne pas nuire à l'intérêt général de la corporation et de ne pas contrecarrer l'effort des bonnes volontés.

Avec la compréhension et la complicité du lecteur, dans l'intention de lui être agréable, nous ne nous bornerons qu'à une brève et prudente apparition aux abords d'un terrain d'attente réservé aux seules personnes chargées de l'aménager en vue d'une exploitation prochaine, mais encore fermé aux visiteurs qui le fouleront dans la suite. Un désir, peut-être légitime, animé d'une curiosité toute féminine doublée de cette volupté qu'éprouve l'homme à pénétrer le mystère, nous incite à analyser les bruits du chantier invisible. Qu'en sortira-t-il ?

Cette enceinte, vous l'avez deviné, contient les chapitres de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire. Pour nous, une des grosses inconnues reste le paiement de l'instituteur par l'Etat. Or, le hasard aidant, un premier écho nous apprend que la question n'est pas simple à résoudre. Il serait pratiquement aisé aux finances cantonales de prendre à leur charge la totalité de notre traitement. Il en résultera même des avantages comptables. Mais il serait difficile, nous dit-on, d'obtenir et de percevoir les prestations des communes qui n'abandonneraient leur « privilège » que contre un allègement sensible de leurs charges. Voilà le noeud de la question. Qui pourra le trancher ? Comment apporter, d'autre part, une solution équitable au problème de l'âge des retraites, hommes et femmes respectivement ? Ici, nous n'osons soulever le voile. Nous parlons de l'extérieur d'une clôture impénétrable derrière laquelle s'agitent, dans toute leur complexité, les principes et les calculs de la loi sur les pensions, étude ardue et semée d'obstacles où foisonnent d'innombrables données financières, techniques, professionnelles et sociales. A dessein gardons-nous ce dernier mot pour souhaiter que nos élèves continuent à être dirigés par des maîtres jeunes de corps et d'esprit !

Enfin, pour terminer sur une note positive, il est un voile que nous contemplons scrupuleusement, sans y toucher, tant il est fait d'exquise transparence et de généreuse délicatesse, c'est celui de la solidarité, tissé dernièrement par les collègues de deux régions voisines. Personne ne saura rien : eux seuls comprendront. Nous leur adressons un émouvant merci !

O. R.

AU COMITÉ

Les lignes précédentes vous feront-elles comprendre que le Statut de 1947 n'a pas réglé notre situation sur tous les points ? Tant s'en faut. Plusieurs objets importants restent à préciser. Le comité vit des heures d'attente vigilantes et actives. A côté de cela, les circonstances font surgir à tout instant des cas nouveaux que nous pouvons régler par nos propres moyens ou avec le concours des instances intéressées. C'est

dire que le travail courant ne manque pas et que nos séances ne chôment guère. Notre dynamique président nous inflige chaque semaine des ordres du jour copieux et des tâches particulières que chacun exécute de bonne grâce.

Les visites de collègues et la correspondance qu'ils nous adressent témoignent qu'un grand nombre d'entre eux — et d'entre elles — se préoccupent de notre association. Les avis qui nous parviennent, les entretiens que nous échangeons sont très précieux pour notre orientation. Nous savons que beaucoup de nos membres désirent maintenir un contact étroit avec le comité. Nous les félicitons de cette intention et leur demandons de vaincre les hésitations qui les empêchent parfois de nous approcher.

Chaque samedi, un membre du C.C. se tient à votre disposition, de 16 à 17 heures, au restaurant Bock, soit au rez-de-chaussée, soit au 1er étage. Apportez-lui vos suggestions, faites-lui part de vos difficultés ou renseignez-vous simplement sur un sujet qui vous tient à cœur. N'oubliez pas que le comité doit connaître les vents locaux pour conduire la barque !

Exceptionnellement, la réception du 1er avril aura lieu de 17 à 18 h. et celle du 8 avril (samedi de Pâques) sera supprimée.

O. R.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ECOLE ENFANTINE

Les institutrices ayant commandé des articles venant de France peuvent retirer ce matériel pendant les vacances au Bureau des Maîtresses d'école enfantine, Beau-Séjour 8, de 8 h. à midi et de 14 à 17 h.

GENÈVE

ASSURANCE-ACCIDENTS

Les collègues des trois sections genevoises assurés par le contrat collectif de l'U. I. G. sont priés d'informer notre délégué Ed. Gaudin, 34, Servette, tél. 2 30 73, le plus tôt possible, de toute modification apportée à leur traitement après le 1er janvier 1949. Ils éviteront par cette précaution toute contestation avec l'assurance au moment du règlement d'un accident.

Il va sans dire que notre contrat, qui arrive à échéance le 31 décembre prochain, déploie durant l'année civile entière tous ses effets. Il est faux de prétendre, comme le bruit en a couru, que des dispositions nouvelles soient en vigueur depuis le 1er janvier 1950. La façon de traiter les accidents non professionnels, aussi bien par le Département de l'instruction publique que par la « Winterthour », n'a subi aucun changement. Les conditions d'assurance de 1950 sont identiques à celles de 1949.

Ed. G.

U. I. G. MESSIEURS**COTISATION 1950**

Les papillons qui valident les cartes de la S.P.R. et de l'U.I.G. pour 1950 peuvent être obtenus immédiatement par tous nos membres actifs. Il suffit de verser au compte de chèques I 2658 le montant de la cotisation de cette année. Rappelons que la cotisation a été fixée à 16 fr. (à 18 fr. pour les détaillants à l'assemblée administrative) et à 8 fr. pour les candidats de 3e année.

De nombreuses compagnies de chemins de fer privés accordent aux membres de la S.P.R. d'importantes réductions sur leurs tarifs. Qu'on ne l'oublie pas au moment où s'échafaudent les mirifiques projets des vacances de Pâques !

Ed. G.

U. I. G. DAMES**LISTE DES DÉLÉGUÉES**

A. G. M. E. P. : Mlle Seidel.

Cartel intersyndical : Mlle Charmot, Mlle Monney.

Cartel H. S. M. : Mme Hauenstein.

Centre de Liaison : Mme Borsa, Mlle Meyer.

C. I. A. : Pas de déléguée.

Commission Technique consultative : Mlle Meyer.

Commission de Nomination : Mlle Foëx, Mme Hodel, Mlle Lobsiger, Mme Moret-Ries, Mme Pittard, Mlle J. Richard, Mme Træsch.

Commission radio-scolaire : Mlle A. Richard.

Commission de St-Jean d'Aulph : Mlle Charmot, Mlle Berney, Mlle Foëx, Mlle Meyer.

Commission de presse : Mlle Charmot, Mlle Wuischpard.

Ecolier Romand : Mme Moret-Ries.

Fédération du Corps enseignant : Mme Borsa, Mme Hodel, Mlle Meyer, Mlle Chappuis (présidente U.I.G. Dames).

Fédération des Fonctionnaires : Mlle Charmot, Mme Mentha.

Ouvroir Union des Femmes : Mme Dottrens.

Pro Familia : Mme Piguet.

S.P.R. : Mme Borsa, Mlle Chappuis, Mlle Meyer, Mlle Monney.

Vérificatrices des comptes : Mme Favey, Mlle Murset.

NEUCHATEL

PREMIERS PROPOS

M. Samuel Zwahlen me passe la plume. Il serait ingrat de ne point lui rendre ici l'hommage très mérité de la reconnaissance de ses lecteurs neuchâtelois.

Après M. J.-E. Matthey qui tint brillamment la chronique de notre section cantonale durant une longue période, notre collègue de Boudry reprit dignement ces fonctions. Il le fit avec toute la concision et l'à-propos désirables, usant à l'occasion d'une ironie fine et jamais malveillante : une plume alerte, comme celle de ses prédécesseurs, les J.-E. Matthey et les Werner Brandt dont le souvenir est encore si vivant !

C'est dire combien il sera difficile, redoutable même, de maintenir la rédaction à ce niveau. Nous nous efforcerons, pour le moins, à vous renseigner au mieux et en toute objectivité. Nous comptons sur votre collaboration et votre indulgence.

En outre, nous exprimons tous à notre cher collègue M. S. Zwahlen, qui prend sa retraite après avoir accompli une belle activité de plus de quarante ans dans le Vignoble, nos vœux amicaux et nos vives félicitations. Que sa douce et saine philosophie dont il sut marquer sa féconde carrière, dont plusieurs générations d'écoliers ont été heureusement imprégnés, dont ses collègues, ceux du Comité Central spécialement, ont reçu le bienfait, puisse le réjouir encore pendant de longues années au sein de sa famille !

W. G.

AUX PRÉSIDENTS DE SECTION

Pour gagner du temps, le Comité Central vous prie d'envoyer dorénavant au soussigné, et non par l'intermédiaire du président cantonal, tous les avis concernant l'expédition de « L'Éducateur », soit : admissions, démissions, décès, mutations, changements d'adresse, de même que les formules d'inscription aux assurances-accidents et responsabilité civile.

Le bulletinier vous saura gré aussi de désigner dans chaque section un collègue qui soit chargé de lui remettre toute communication intéressante, relative à vos séances, aux retraites, aux anniversaires, aux décès. Au besoin, le simple envoi de coupures faites dans vos journaux régionaux, suffira. Telle conférence, tel cours, tel voyage, telle visite peuvent fournir de précieuses suggestions aux Comités de section qui ont parfois du mal à trouver matière à l'élaboration de leur plan de travail annuel. Merci par avance !

La section de Neuchâtel a entendu une conférence de M. Philippe Müller, professeur à l'Université, sur « Les tendances modernes de la psychologie pédagogique ». Elle a été très goûtee de ses auditeurs et peut être recommandée aux autres sections.

Willy Guyot
Raya 7, Le Locle. Tél. 3 20 25.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Présidée pour la première fois par M. Willy Zwahlen, elle eut lieu à Neuchâtel le samedi 18 mars dernier.

1. Procès-verbal. Adopté.

2. **Rapport du Comité Central.** Il est présenté par l'ancien président, M. Rothen, et paraîtra in extenso, au cours de l'été, dans l'*« Educateur »*. Il est donc superflu d'en donner des extraits aujourd'hui. Faisons part, toutefois, de nos compliments à notre dévoué collègue pour son travail complet, rédigé avec beaucoup de soin, et qui témoigne une fois de plus de l'intense labeur du Comité Central. Nos dirigeants, constamment sur la brèche, voient leurs efforts souvent méconnus et sont parfois l'objet de critiques trop gratuites... Le nouveau président remercie chaleureusement M. Rothen de toute l'activité qu'il a déployée au C.C. spécialement durant les sept années où il assuma la plus honorable mais aussi la plus lourde charge.

3. **Rapports du caissier et des vérificateurs de comptes.** M. William Porret commente les comptes de la S.P.N. et de la Caisse d'Entraide dont un résumé a paru dans ce journal. Au moment où notre excellent caissier achève sa dernière gestion, qu'il nous soit permis de dire tout notre regret de voir cet homme clairvoyant et sage (dont la courtoisie, qualité rare aujourd'hui, était assurément bien agréable) quitter le C. C. Avec le sien, ce sont cinq départs simultanés que notre organe directeur enregistre. C'est décidément beaucoup... Nous aimons à croire que la bonne marche de notre corporation n'en sera pas compromise.

M. Ernest Bille, instituteur à Corcelles reprend la caisse dès le 1er avril.

Mlle Alice Zbinden et M. Georges Bobillier, inst. à Couvet, ont vérifié les comptes et les ont trouvés parfaitement tenus.

La section de Boudry désignera les nouveaux vérificateurs.

4. **Budget et cotisation pour 1950.** L'assemblée vote le budget et accepte la proposition de maintenir la cotisation au montant de 1949, soit 25 frs. M. Reymond pense qu'un supplément serait justifié en vue de la campagne à entreprendre pour la stabilisation des traitements dont nous attendons la proche réalisation. Par un vote, toute latitude est donnée au C.C. pour disposer des deniers de la société selon l'opportunité des besoins. Au reste, s'il est nécessaire, on sait que chacun versera volontiers sa part.

5. **Exposition scolaire permanente.** Rapport présidentiel. Nous exprimons notre gratitude à M. Maurice Montandon qui, bien qu'il ait pris sa retraite, consent à garder la présidence. Notre distingué collègue assurera ainsi, à notre grande satisfaction, la prospérité de l'utile institution qu'il dirige en maître depuis fort longtemps. Son rapport figurera dans un des prochains numéros de l'*« Educateur »*.

Les comptes ont été reconnus exacts par les vérificateurs, Mlle Freléchoux et M. A. Aubert.

6. **Divers.** a) Traitements. Eternelle question, mais toujours actuelle puisque nous sommes tous dans une impatience compréhensible des nouvelles de la stabilisation des traitements. Enfin, nos délégués, MM. W. Zwahlen, Rothen et Bille, ont pu avoir une entrevue avec M. Brandt. Les chiffres qui ont servi de base à la discussion seront donnés ici ultérieurement. On s'est vu proposer, entre autres conceptions, celle du statut des fonctionnaires fédéraux portant la stabilisation sur le 90 % du traitement. Le 10 % restant deviendrait une partie mobile variant selon le coût de la vie et le... gré des circonstances.

Les Corps enseignants auront leur statut particulier, de même que chaque catégorie de fonctionnaires. Le nôtre comprendrait les classes 1 à 8 pour les hommes, 9 à 15 pour les dames.

Le Conseil d'Etat doit encore examiner tous les projets de statuts de ses salariés avant de les soumettre au Grand Conseil. Et n'oublions pas que le peuple aura le dernier mot à dire en vertu du referendum obligatoire pour toute dépense annuelle dépassant 30 000 fr.

b) **Commission d'études pédagogiques.** Activité presque nulle jusqu'ici. La section de Neuchâtel réclame une convocation sans retard et serait en mesure de fournir un président. Bravo

c) La **Commission de presse** pourra fonctionner dès que toutes les sections auront nommé leur délégué.

d) **Membre d'honneur.** En fin de séance, le président remet symboliquement, par suite d'un regrettable oubli, le diplôme de membre d'honneur à M. A. Jeanneret qui fut le représentant du district du Locle au C. C. pendant quinze ans et qui dirigea énergiquement sa section de 1919 à 1922, mémorables années où nos traitements furent âprement contestés. M. Jeanneret remercie avec émotion, en éprouvant quelque mélancolie d'arriver au terme d'une collaboration qui avait pris un peu de son cœur.

Séance déjà levée à 16 h. 15 par le fait que l'auditoire (est-ce passivité ou, croyons-le, pleine satisfaction ?) n'usa presque pas de son droit de discussion.

W. G.

JURA

ON FINIT... ON RECOMMENCE

En terre jurassienne, la fin de l'année scolaire a sonné. Ce n'est pas un poisson d'avril... Un peu partout, les derniers examens ont eu lieu. Les grands de 9e ont dit adieu à l'école. Nous savons que, malgré leur joie exubérante, il y eut de l'émotion chez quelques-uns...

A ceux qui entreront bientôt en apprentissage, nous disons simplement : Allez-y ! Avec confiance !

Et puis, voici tantôt les tout petits, sur « le chemin montant, sablonneux, malaisé »... Oh ! les braves gosses, pleins d'enthousiasme et de joie ! Qu'il serait cruel, par notre autoritarisme, d'éteindre en eux « l'étincelle divine » et la foi en la vie ! Nous savons heureusement que nos maîtresses ont un cœur d'or et que nos bambins feront leurs premières armes dans « une prison dorée »...

VACANCES DE PAQUES

Nous les souhaitons belles, ensoleillées, reposantes à tous nos collègues. Ce dernier trimestre a été long, chacun a travaillé, on a fait son possible, le grain est tombé... Bonnes vacances, pédagogues jurassiens ! Pour ceux des petits villages, bonne rentrée, puisque le repos ne vous est promis que pour fin avril !

AU REVOIR, VOISIN !

Le correspondant neuchâtelois à l'Éducateur a pris congé de ses collègues. Qu'il soit permis à l'un de la « garde montante » de saluer respectueusement la « garde descendante », de lui dire tout son plaisir à le lire régulièrement et de lui souhaiter des jours heureux !

H. Reber.

SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Deux cours seront organisés en 1950 :

a) **Cours de menuiserie pour débutants :**

d'une durée de 4 semaines, du 10 au 22 juillet et du 2 au 14 octobre, à Bienna, sous la direction de notre collègue Colin.

b) **Cours de physique et de construction d'appareils :**

d'une durée de 8 jours, première quinzaine d'août ou première quinzaine d'octobre, probablement à Porrentruy, sous la direction de notre collègue Cramatte, de St-Ursanne.

D'autres détails figurent dans l'« Ecole bernoise » pour nos collègues jurassiens.

COMMUNIQUE

ACADEMIE RHODANIENNE DES LETTRES

A l'occasion des XIVes Fêtes et Congrès du Rhône, qui auront lieu les 17, 18 et 19 juin prochains, en Avignon, l'Académie Rhodanienne des Lettres organise, sous les auspices de la Ville d'Avignon et de l'Union générale des Rhodaniens un concours littéraire doté de récompenses en espèces, de médailles et de diplômes, et comportant : un Grand Prix de littérature rhodanienne et cinq prix spéciaux (prose et poésie françaises, prose et poésie provençales, dialectes rhodaniens).

Pour renseignements et programme, écrire à : **Paul Chevassus**, chancelier de l'Académie Rhodanienne, 17, avenue Félix Faure, Lyon.

ECHANGE

Echange désiré pour jeune fille de 14 ans. Trois semaines de l'été prochain. — F. Eberhardt, instituteur, **Arbon**, Nordstr. 3.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

UN CADEAU DE PAQUES

Plusieurs collègues ont eu l'idée d'offrir à leurs parents et à leurs amis notre portefeuille « Voir ». — On le commande (7 fr. net) chez M. Clavel, Av. des Alpes 28, Montreux.

Gilde de documentation.

NON, PAS ÇA !

Il a paru, dans l'*« Educateur »* du 11 mars, un article intitulé « Imprimerie, lecture globale et premiers textes libres à l'école enfantine » qui appelle de la part de nombreux éducateurs les plus expresses réserves et de justifiées protestations. Si avec des petits, la rédaction de textes libres doit conduire aux élucubrations orthographiques reproduites dans cet article, alors supprimons l'imprimerie et supprimons le texte libre. La première règle de toute pédagogie, même nouvelle, est de ne pas nuire. Tolérer que des enfants écrivent phonétiquement, c'est-à-dire leur laisser prendre de mauvaises habitudes d'orthographe, est un non-sens. On se demande vraiment à quoi servent les expériences de ceux qui, depuis 20 ans, cherchent et améliorent les procédés d'introduction des petits à la culture !

Si l'auteur de l'article était mieux renseignée, elle aurait pu apprendre de ses collègues que l'on peut fort bien pratiquer la méthode globale, utiliser l'imprimerie et faire rédiger aux enfants de petites compositions en respectant strictement les lois de l'enseignement du langage écrit. Je ne saurais donc, en ce qui me concerne, accepter le mode de faire qu'on nous propose ; il est faux et je ne l'ai jamais toléré dans les classes que j'inspecte. Une telle erreur pédagogique ne peut que porter le préjudice le plus grave aux méthodes nouvelles. Elles ne sauraient être rendues responsables du mauvais usage que, malheureusement, il peut en être fait.

Robert Dottrens.

SUR L'ART ENFANTIN

Au vernissage de l'Exposition de dessins de l'école enfantine au Palais de Rumine, à Lausanne, M. le conseiller d'Etat P. Oguey a fait un remarquable exposé publié par « La Nouvelle Revue » (17 mars) dont nous extrayons les passages essentiels :

Les peintures d'enfants

Les œuvres proviennent d'une quarantaine d'enfants, pris dans une demi-douzaine de classes. Les artistes sont des bambins, garçons et filles, de cinq à sept ans, de nos écoles.

La matière première, c'est un papier quelconque, et les craies de couleur du tableau noir, au nombre de huit.

L'atelier, c'est un coin de la classe où l'artiste, barbouillé et heureux, oublie ce qui se passe autour de lui.

L'enseignement du maître est réduit à rien, ou presque. Un jour, le maître, c'est ici une maîtresse d'école enfantine, exécute le dessin-peinture d'un objet quelconque, d'après nature, presque sans parler. L'enfant regarde l'objet, le dessin qui sort, il voit le maniement de la craie, et c'est tout ; il a compris. Plus tard, pas le même jour, et au moment où il a envie de dessiner, en montrant l'objet de son choix, l'enfant reçoit sa blouse protectrice (combien nécessaire) et son matériel, craie et papier.

L'intervention du maître : exactement zéro ; ni aide, ni conseil, et surtout pas de retouche ou correction en cours de travail.

La durée de l'exécution de l'œuvre varie entre une demi-heure et une heure, jamais plus.

L'intérêt de l'enfant pour son œuvre est total pendant l'exécution, si on ne le dérange pas. Après l'exécution, son indifférence est quasi totale ; il va vers un autre jeu, ou pense à autre chose. Ne parlons pas de ce qu'il peut penser à la suite de commentaires critiques ou admiratifs d'adultes, car dès cet instant ce n'est plus lui-même qui parle.

Tout est spontané et momentané.

Ce qui est admirable, dans ces tableaux qu'en dépit de la craie utilisée il faut appeler des peintures, c'est le caractère de l'objet ou du portrait ; le caractère, si supérieur à la ressemblance ! Et aussi l'utilisation de l'outil, craie et doigts, avec des effets extraordinaires.

L'enfant donne un rendu sans prétention et sans prévention de ce que son œil voit. Sa véracité est faite de tout ce qu'il ignore.

L'enfant ne sait pas que le verre est transparent. Il a raison, parce que le verre n'est pas transparent, sauf en vitres. Une bouteille, un vase de cristal, une bulle de savon ne sont que couleurs, taches informes de ce qui est derrière, et reflets de tant de choses. L'enfant ne sait pas ce qu'est l'ombre de la pénombre, il ignore les lois de la perspective. Il peint ce qu'il voit, avec des résultats divers, ne crions pas aux chefs-d'œuvre, mais avec ici un modelé remarquable, là un choix de couleurs surprenant de justesse, qui restituent la matière de l'objet et les lumières jouant sur sa forme.

Une observation générale s'impose : il n'y a pas de blanc. C'est juste. Pour l'œil, le blanc n'existe pas, sauf en laboratoire. Le blanc, c'est le vide, et l'enfant n'aime pas le vide. D'où la nécessité absolue d'un fond de tableau, pour couvrir le blanc ou la teinte sale du papier d'emballage qui fait toile. Ce fond n'est pas la copie d'un rideau ou d'un décor, c'est une couleur plate choisie complémentaire du tableau de l'objet ; complémentaire non pas dans le sens du physicien, rouge contre vert ou violet contre jaune, bien qu'elle puisse l'être, mais avant tout **sentimentalement** complémentaire.

Art spontané

Une exposition est une sélection ; mais si tout enfant n'est pas susceptible d'exécuter en tout instant une œuvre semblable, le nombre des tableaux et la diversité de leurs auteurs excluent l'idée de talents exceptionnels.

tionnels astucieusement réunis. Il s'agit bien là d'œuvres d'enfants normaux, pris dans le gros tas des classes de chez nous.

Par ailleurs, le résultat obtenu par votre enfant à qui vous donneriez des craies et un papier pourrait fort vous décevoir... parce que les conditions de l'expérience ne sont pas réunies.

Pour réussir, il faut abandonner l'idée de leçon, d'exercice, de direction et d'obéissance, et faire en sorte que ces notions aient disparu de votre esprit comme de celui de l'enfant ; secondelement, il faut que l'enfant ait le désir de dessiner ; que durant son travail vous vous absteniez d'intervenir ; et enfin, si vous ne voulez pas tout gâter, l'œuvre achevée, usez avec parcimonie des critiques et conseils (ceci pour les maîtres) et avec beaucoup de modération des marques d'admiration (ceci pour les parents).

Une chose est évidente, c'est l'absence d'effort, de contrainte, chez l'exécutant. Il est attentif, tire la langue si c'est nécessaire, mais il joue, avec le sérieux que cela comporte ; il n'y a rien de plus sérieux qu'un enfant qui joue. Aucune technique difficile ne s'interpose entre son modèle tel qu'il le voit et le tableau qu'il entreprend ; le morceau de craie est multiple ; tenu en bout, c'est un crayon ; appuyé, c'est un pinceau, manié à plat, en frottoir, c'est la brosse ; l'outil idéal, complété par les doigts qui font le grattoir et l'estompe. Le travail est intuitif, l'enfant pense peut-être, mais seule l'absence de raisonnement conscient (qui s'exprime par des phrases) peut justifier des traductions si parfaites parfois de ce que ses yeux ont vu.

P. Oguey.

EXPOSÉ DE M. PAHUD, PROFESSEUR

Si l'art est l'expression de la beauté parfaite telle que l'ont conçue les Grecs, si le mot art est synonyme de perfection de la forme, de perfection technique, nous ne parlerons pas d'art de l'enfant.

Mais si l'on entend par art cette expression spontanée, instinctive, profonde que l'on rencontre chez les primitifs, chez les non-civilisés, aussi bien que chez l'enfant, cette forme d'expression dont les qualités sont l'intégrité, la franchise et, comme le dit Tomlinson, « l'inévitabilité », voulant exprimer par là l'inexorable impulsion qui pousse enfants, sauvages et primitifs de la peinture à créer en tirant tout de leur fond, sans y être aidés par des expériences antérieures, alors nous parlerons d'un art de l'enfant.

Et j'ajouterais tout de suite que cet art de l'enfant, franc, serein, audacieux sans le savoir, rejoint, toutes proportions gardées, les tentatives de nos peintres contemporains. Je pense à Bonnard, à Matisse, par exemple, à Modigliani, à Picasso même parfois. Je ne prétends pas, cependant, que les dessins d'enfants ont la même plénitude d'art que les travaux des artistes adultes, mais j'affirme qu'ils contiennent le même appel à l'émotion.

N'exagérons rien cependant.

Disons tout de suite, avec Malraux :

« Si l'enfant est souvent artiste, il n'est pas « un » artiste. Car son talent le possède et lui ne le possède pas.

Incapable, jusqu'à l'adolescence, de maintenir dans une série de dessins ce qui fait la qualité de l'un d'eux, il est peintre comme l'homme en état de rêve est poète. Son activité est irréductible à celle de l'artiste, parce que l'artiste entend ne jamais rien perdre, ce que l'enfant ne cherche jamais.

A LA MAITRISE, L'ENFANT SUBSTITUE « LE MIRACLE »

Le miracle, hélas, ne durera pas.

Le petit enfant dont le langage pictural, et, souvent, la personnalité, stupéfient les maîtres eux-mêmes, grandit trop vite, et son esprit d'imitation va le pousser à copier les gestes de l'adulte. Il voit rapidement moins neuf et est moins spontané, et ses mains trop habiles ne seront bientôt plus aptes qu'aux redites.

Nous avons voulu retourner à la source, retrouver l'enfant frais et intact, c'est pourquoi nous nous sommes penchés sur les tout petits, nous avons joué leur jeu et nous pourrons dans quelques instants vous montrer ce qu'entre 5 et 7 ans on peut exprimer — je dis bien exprimer, non copier — soi-même.

Il faut avouer qu'il est difficile de faire comprendre cet art de l'enfant, comme d'ailleurs le respect que l'on doit avoir pour les tracés spontanés et nécessairement maladroits, mais non certes inexpressifs des petits, à tous ceux dont l'idéal est la sacro-sainte perspective, la ressemblance photographique, la perfection linéaire, l'adresse ou la virtuosité du crayon ou du pinceau.

Read, le psychologue anglais, qui s'est penché longuement sur les énigmes que suscite le comportement de l'enfant, explique fort bien cette incompréhension de l'adulte pour l'art des petits.

Il dit judicieusement :

« Tout le monde est prêt à admettre que les enfants dessinent, peignent, ou font du modelage de façon enfantine : mais l'on suppose alors que l'enfant s'efforce de faire d'une manière naïve et gauche, ce que les adultes font beaucoup mieux. Nous sommes tellement convaincus de l'exactitude de cette observation, que nous en venons à apprendre à l'enfant à imiter de plus près nos modèles artistiques d'adultes.

Quelle erreur !

L'art de l'enfant est celui d'un être humain dont les perceptions et les émotions, les réactions et les caprices sont de nature différente des perceptions et des émotions, des réactions et des caprices de l'adulte. Au lieu de juger l'art de l'enfant selon les critères de l'homme fait, il serait plus scientifique de le comparer à l'art des sauvages et, plus généralement, des primitifs. Il s'agit dans les deux cas de ce que Lévy-Bruhl a appelé un état de mentalité pré-logique, et les nombreux caractères communs à ces deux types d'arts viennent de là.

L'art de l'enfant doit être considéré, non comme le faible effort qu'il fait pour imiter les modes d'expression plastique des adultes civilisés, mais comme l'expression directe et naturelle du monde affectif qui lui est propre.

Le dessin est chez lui un geste instinctif et l'un de ses jeux préférés.

Regardez le tout petit plonger les doigts dans sa pâtee et les traîner avec délice sur la nappe propre, le drap de son lit ou le papier peint de sa chambre. Avec quel enchantement, quelle application il travaille. Il s'émerveille de laisser une trace de son passage, il fait une chose qui reste, elle l'enchante, il l'admiré, lui raconte même des histoires. N'est-ce pas là sa première manifestation d'activité créatrice ;

Je n'ose espérer que les mères de famille adoptent mon point de vue, mais je les prie cependant de ne pas réprimer trop violemment ces premières velléités de création. Elles ont pour l'enfant quelque chose de magique, d'exaltant, et cet émerveillement, cet élan, s'il n'est pas brutalement cassé, va donner un peu plus tard au petit bonhomme, le pouvoir de recréer l'univers.

Chaque trait est un rythme pour l'enfant, un mouvement qui continue tout seul, il agit sur son subconscient comme tel, alors même et, dirai-je, surtout s'il ne représente rien. N'est-ce pas à des rythmes semblables que l'artiste veut nous rendre sensibles !

« Ce n'est pas pour nous que l'enfant dessine ou peint, c'est pour lui-même. Aussi peu préoccupé d'imiter quiconque d'inquiet de mal profiter des leçons d'un maître, il ne pense qu'à s'exprimer librement, et ne demande pas de conseils. Il faut simplement que nous approuvions son travail comme nous approuvons qu'il existe, puisque sa réalisation est un peu de lui-même. Il serait peiné de notre indifférence comme d'un manque d'affection.

Qu'il exécute un dessin d'imagination ou qu'il se place devant un objet avec l'intention apparente de le reproduire par le crayon ou le pinceau, dans un cas comme dans l'autre, l'enfant n'éprouve que le besoin de s'exprimer, c'est-à-dire de se libérer. Il dessine, il peint, parce qu'il y a en lui une force à laquelle il doit donner satisfaction, une tendance qui cherche son issue. Il éprouve, à intervalles plus ou moins éloignés le besoin de satisfaire des forces intérieures, et même si ce besoin est suscité en apparence par l'objet, il n'en dépend pas.

C'est pourquoi les enfants, surtout les plus jeunes, comprennent si mal les critiques du professeur qui prétend leur faire remarquer l'écart qu'il y a entre l'objet qu'ils semblaient vouloir représenter et leur représentation ; ces remarques leur restent le plus souvent inintelligibles. D'abord, l'écart n'est pas entre la vision de l'enfant et l'objet, mais entre la vision différente qu'ont le professeur et l'enfant du même objet. En outre, l'enfant ne s'est pas proposé de reproduire l'objet. Il a exécuté ce que l'objet lui faisait penser ou, mieux, ce que l'objet lui faisait sentir ; car c'est de la sensibilité enfantine, bien plus encore que de son intelligence, que le dessin est une précieuse manifestation. »

Huxley dit quelque part : « Les yeux nous apportent les sensations visuelles à l'état brut et l'esprit s'en empare pour les façonnner en produits finis. » Me permettez-vous d'ajouter que la sensibilité enfantine est entre les deux qui nous montre comme cela peut être beau avant que l'esprit s'en empare pour en faire des produits « finis ».

Mais ce qui domine tout, ce qui submerge tout chez l'enfant, c'est

sa passion pour la couleur ; il en use avec une extraordinaire maîtrise. Cette sûreté dans l'emploi des tons est innée chez lui, comme chez le primitif ou le sauvage ; mais jusqu'à nos jours il n'avait que bien rarement la possibilité de faire valoir ce don précieux.

Notre temps lui est plus favorable.

L'affiche, la publicité, les vitrines de nos magasins, la mode que vous suivez si volontiers, Mesdames, tout cela crée pour nos petits un décor haut en couleurs que notre enfance n'a pas connu. L'impression en couleur multiplie à l'infini les sources de joie du bambin. Il n'est pas un emballage éclatant, un papillon publicitaire qu'on ne lui abandonne, ou qu'il ne chipe et cache comme une relique.

De plus en plus nombreuses aussi sont les matières colorantes dont il peut se servir facilement et sans danger.

Et puis, surtout, cela on ne le soulignera jamais assez, cette maîtrise dans l'emploi des tons violents ou assourdis, nous en sommes conscients, nous l'appréciions de nouveau autant que lui. Que nous le voulions ou non, Delacroix, Cézanne, Gauguin, le Cubisme, Matisse, nous ont fait des yeux neufs : nous ne transformons plus les choses en « produits finis ». Nous retrouvons même peu à peu une chose que l'enfant possède et dont les peintres nous font resouvenir : LA SENSIBILITÉ.

Aussi nous voilà prêts à redécouvrir l'enfant.

Emile Pahud.

BIBLIOGRAPHIE

Le prix du succès, par Georges Rigassi. Un vol. de 176 pages, 12,5 × 19, broché, Fr. 5.—. Librairie Payot, Lausanne.

Il y a des livres qui sonnent juste et portent d'autant. On en a eu un exemple avec « Le prix du bonheur », où M. Rigassi nous mettait en présence des vraies valeurs de la vie. Cédant à de nombreuses demandes, il vient d'ajouter à ce code de règles d'un idéal élevé un second ouvrage de caractère plus pratique. « Le prix du succès » est donc une sorte de complément du « Prix du bonheur » à l'intention surtout des jeunes qui débutent dans leur carrière professionnelle. L'auteur les prévient que son livre est écrit pour ceux qui veulent arriver par leur travail et le développement de leurs capacités. Il leur apprend à ne pas compter sur la chance, mais avant tout sur eux-mêmes, leur signale les qualités propres à la réussite et les bonnes méthodes de travail. Ajoutons une gerbe de conseils sur l'art de se faire des amis, de devenir un chef, sur les écueils à éviter et le comportement aux jours de crise. Nous sommes persuadés que ces pages remarquablement ordonnées seront en effet « utiles » à beaucoup — non seulement aux jeunes, mais à tous ceux qui les préparent, et les dirigent ou les emploient — car elles s'appuient à la fois sur la riche expérience de l'auteur et sur celle de nombreux hommes qui ont brillamment réussi.

Collègues ! *Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.*

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE
Annonce de place vacante

Maîtresse ménagère agricole

aux Ecoles et stations agricoles cantonales de Marcellin s/Morges

Pour les conditions spéciales, prière de consulter la *Feuille des avis officiels* du mardi 21 mars 1950.

Office du personnel

Collection du Bouquet:

Importante réimpression

ANDRÉ BONNARD : LES DIEUX DE LA GRÈCE
Mythologie classique illustrée **Fr. 10.-**

Le livre de Pâques:

LA TERRE PROMISE DE SAINT PIERRE A PEGUY
Par des témoins autorisés, l'ensemble de ce livre cherche à donner la présence de cette terre promise où la justice habitera ; orné de peintures, sculptures et mosaïques du 1er au 15e siècle **Fr. 12.50**

EDITIONS MERMOD

16, place St-François

LAUSANNE

Tél. 3 90 17

Par suite du décès du titulaire, la société de chant l'*« Espérance »* de Clarens (chœur d'hommes et chœur mixte)

**met au concours la place de
DIRECTEUR**

Les offres doivent parvenir au président, Monsieur Mingard, pour le 10 avril au plus tard.

TOUT POUR LA MUSIQUE

Instruments - Radios

Gramos - Pianos - Editions

Solfèges

RAUBER Frères S.A.
21 Av. des Alpes
MÊME MAISON A
LAUSANNE



TAILLEUR


TISSU DE QUALITÉ

TRAVAIL SOIGNÉ

CLIENT SATISFAIT

Une adresse à retenir parce que

LE CLUB DU LIVRE DU MOIS

fait peu de publicité.

LE CLUB DU LIVRE DU MOIS

publie chaque mois à l'intention de ses membres un livre sélectionné d'un grand auteur, en édition numérotée, sur beau papier et splendidelement relié, mais **bon marché**. Il n'y a aucune obligation de souscrire à un nombre déterminé d'ouvrages dans l'année. Les membres du Club ne prennent que les titres qui les intéressent. Les nouvelles parutions leur sont annoncées régulièrement chaque mois par circulaires descriptives. Cotisation annuelle de Fr. 3.—. Nombreux avantages. Quelques auteurs publiés par le Club: *Henry Bordeaux, Pierre Benoît, Maurice Druon, John Knittel, Claude Seigne, Daphné du Maurier, Graham Greene, E. Goudge, H. Harrard, Louis Bromfield, A. J. Cronin, Marcel Brion, H. Hesse, Emil Ludwig, Maurice Maeterlinck, Germaine Beaumont, Mazo de la Roche, La Varende, Humbert-Zeller, Franz Hellens, etc.*

DEMANDEZ DOCUMENTATION ET RÉFÉRENCES AU
CLUB DU LIVRE DU MOIS Tél. (038) 717 17. Ch. post.: IV. 4607
CERNIER - Neuchâtel

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE
SECTION COMMERCIALE
ET ADMINISTRATIVE
CULTURE GÉNÉRALE

Début de semestre: lundi 24 avril 1950
à 8 heures.

La direction renseignera sur demande,
avenue de Belmont 39, **Montreux**.

Tél. 6.33.31.

Quel INSTITUTEUR

connaîtrait garçon ou fille désirant apprendre la langue allemande ? Il serait offert par famille d'instituteur suisse allemande, pension avec jolie chambre, Fr. 180.— par mois. Vie de famille. Occasion de fréquenter l'école primaire supérieure ou secondaire.

Adresser offres à Ernest Martin,
instituteur, Weihermattstrasse 16,
Lausen/Liestal (Bâle - Campagne).

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves de 9 à 16 ans

Section B : Elèves à partir de 16 ans

MATURITÉS, BACCALAURÉATS
ENTRÉE AU GYMNAZIE
RACCORDEMENT AUX COLLÈGES

Cours préparatoire en vue de l'Ecole Normale
Téléphone 3 35 99

Paul Cardinaux, directeur

Ecole Pratique de Radio-Electricité

Reconnue par la Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones et par les C.F.F.

9 b-11 rue Beau-Séjour Tél. 3.48.30

LAUSANNE

Formation professionnelle supérieure, à partir de l'Ecole primaire, de techniciens spécialisés pour l'industrie et le commerce radio-électriques.

Son diplôme de sous-ingénieur radio-électricien entraîne la délivrance par l'Administration des P.T.T. de la carte de légitimation de première classe.

Programme et conditions sur demande.

Directeur : F. Cuénod Ingénieur

Rentrée : 20 avril

Une classe gaie, vivante, pleine d'entrain

par l'emploi du matériel fourni par la maison

SCHUBIGER A WINTERTHOUR

Lecture : Coffret de lecture, images, lettres gommées.

Calcul : Bandes à compter, formes à coller, baguettes, planchettes, tablettes, tableaux pour le calcul, feuilles de 100, timbres, chiffres gommés, jeu de calcul.

Travaux manuels : Papier pour pliage, papier teinté gommé, formes décoratives à coller, carte teintée et carton ordinaire.

Tous les outils pour les cours de cartonnage, papier toile, carte.



Maison Schubiger Winterthour

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. - Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 2 63 70

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

FONJALLAZ & OETIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU
ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

Le couturier de la confection
pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGUE

MARX PL. ST-LAURENT 1 LAUSANNE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et vole toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

165 c



APÉRITIF "DIABLERETS" AUX PLANTES DES ALPES

396
MONTREUX, 8 avril 1950

LXXXVI^e année — N° 14

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^e CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE, 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chablotz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux, place du Marché 7, tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

L'ÉCOLE DE SECRÉTARIAT de M^{me} Payot-Chappuis

prof. lic. H. E. C.

prépare un nombre restreint de jeunes filles à la profession de secrétaire.

Cours de 10 mois: 17 avril et 11 septembre.

AVENUE MON REPOS 8

LAUSANNE

Téléphone 3 76 17

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 3 55 77

ESTACADEMIA LIBERAS

SUDOCOM A LAUSANNE

EDIMARTECH LAUSANNE



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE:

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

PRÉPARATION INDIVIDUELLE
du degré primaire à la Maturité

Entrée aux Collèges cantonaux
et à l'Ecole de Commerce

COLLÈGE MAYOR
LAUSANNE

Montriond

Tél. 2.79.62

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et vous toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.